



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. générale  
23 novembre 2009  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**

**Commission de l'investissement, des entreprises et du développement**

**Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement  
au service du développement**

**Deuxième session**

Genève, 3-5 février 2010

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Ordre du jour provisoire annoté**

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Investissement étranger direct, investissement intérieur et développement: renforcer les capacités productives.
4. Adoption des résultats de la réunion.

## II. Annotations

### **Point 1 de l'ordre du jour Élection du bureau**

1. Les participants sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.

### **Point 2 de l'ordre du jour Adoption de l'ordre du jour**

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion est reproduit dans la section I plus haut. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

#### *Documentation*

TD/B/C.II/MEM.3/4 Ordre du jour provisoire annoté

### **Point 3 de l'ordre du jour Investissement étranger direct, investissement intérieur et développement: renforcer les capacités productives**

3. À sa réunion directive du 10 juillet 2008, le Conseil du commerce et du développement a décidé que la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement convoquerait une réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement, dont la deuxième session aurait pour thème: «Investissement étranger direct, investissement intérieur et développement: renforcer les capacités productives».

4. L'objet de cette réunion est de permettre à des experts, des décideurs publics et des représentants de sociétés transnationales (STN), ainsi que de la société civile et des milieux universitaires, de débattre des incidences sur le développement de l'investissement, aussi bien de l'investissement étranger direct (IED) que de l'investissement intérieur, et de concevoir des politiques effectives et dynamiques pour stimuler les capacités productives et la compétitivité internationale des pays en développement et des pays en transition. Les participants analyseront les incidences sur le développement de l'IED et de l'investissement intérieur, y compris leurs interactions, ainsi que le rôle des partenariats public-privé à cet égard.

5. Au début de la réunion, ils examineront la façon dont les deux catégories d'investissement – intérieur et étranger – ont évolué au cours des dernières décennies et quel serait le niveau optimal d'investissement pour qu'il y ait non pas d'effet «d'éviction» entre ces deux catégories d'investissement, mais au contraire un renforcement des synergies. Selon les situations, l'IED peut remplacer, compléter ou renforcer la formation de capital par les entreprises locales; les décideurs devraient donc veiller à ce que l'IED ne décourage pas l'investissement intérieur. Les participants détermineront les conditions dans lesquelles obtenir un équilibre optimal entre IED et investissement intérieur, et examineront les moyens de réaliser le potentiel de création de liens et de synergies entre les deux catégories d'investissement. Les investisseurs originaires de pays en développement peuvent aussi jouer un rôle dans ce contexte.

6. La réunion considérera trois aspects, à savoir les infrastructures, l'agriculture (y compris la production vivrière) et les changements climatiques. Elle se concentrera sur les deux derniers aspects, dans la mesure où la question des infrastructures sera examinée dans le contexte des questions relatives à l'agriculture et aux changements climatiques. Les participants examineront également la façon dont les mesures et les politiques engagées peuvent garantir une contribution au développement à la fois de l'investissement étranger et

de l'investissement intérieur à travers leurs effets directs et indirects, notamment dans un contexte de partenariats public-privé.

7. L'expansion de la production agricole est indispensable à la lutte contre la faim et à la réduction de la pauvreté. Au cours de la période récente, une hausse des IED dans l'agriculture en général, et dans la production de denrées vivrières de base en particulier, a permis de stimuler l'investissement et la production dans les pays à faible revenu. Dans le même temps, d'aucuns se sont inquiétés des incidences sociales et environnementales potentiellement négatives de tels IED. Pour explorer les moyens de renforcer les effets positifs pour le développement d'une participation étrangère à la production agricole, les participants consacreront une séance à un examen des interactions et des synergies possibles entre l'investissement étranger et l'investissement intérieur. Seront abordés à la fois les aspects liés aux IED de ces interactions et des formes de coopération sans prise de participation, s'agissant en particulier de l'agriculture contractuelle. Seront enfin envisagées différentes options permettant de renforcer les liens et de créer des partenariats public-privé.

8. Les besoins en investissements aux fins de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets seront considérables au cours des prochaines décennies. Dans chaque pays, peut-être surtout dans les pays en développement, il est essentiel de savoir comment inciter les différents acteurs, y compris le secteur privé intérieur et le secteur privé étranger, à développer ou diffuser les technologies ou les compétences nécessaires. Les participants consacreront une séance à l'examen de ces questions, notamment aux moyens d'attirer les investissements voulus et de créer les interactions nécessaires – par exemple partenariats public-privé, locaux et étrangers – pour faire face aux enjeux et aux perspectives concernant les changements climatiques dans les pays en développement. Ils examineront également la question fondamentale de savoir comment mobiliser des capitaux privés additionnels via des mécanismes de marché, des financements publics ou des politiques internationales et nationales adaptées aux réalités nationales. Les débats au cours de la session viseront à définir et dessiner les grandes lignes des politiques à mettre en place.

9. Pour faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED a rédigé une note thématique sur les interactions de l'IED et de l'investissement intérieur. En outre, les experts sont invités à établir de brèves notes sur le sujet à l'examen. Ces documents sont mis à la disposition des autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus.

#### *Documentation*

TD/B/C.II/MEM.3/5 Optimiser les synergies entre investissement étranger direct et investissement intérieur pour le développement: renforcer les capacités productives

#### **Point 4 de l'ordre du jour Adoption des résultats de la réunion**

10. La réunion d'experts devrait faciliter l'échange d'expériences sur l'investissement et le développement, et tirer des enseignements de ces expériences afin d'aider les pays en développement à profiter davantage encore de l'investissement (TD/B/55/9, par. 30). Les résultats de cette deuxième session alimenteront les travaux de la session finale de la réunion d'experts pluriannuelle en vue de l'élaboration d'instruments pragmatiques de politique générale, conformément aux dispositions du paragraphe 207 de l'Accord d'Accra.

*Contribution des experts*

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces documents seront distribués aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus. Ils devraient être communiqués à l'avance au secrétariat de la CNUCED, à M. Masataka Fujita, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10; télécopieur: +41 22 917 0194; courriel: masataka.fujita@unctag.org.

---